

Réunion du 7 avril 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

N° CP/2014/272 - Administration générale - 5
Avis du Conseil Général sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de DRUSENHEIM

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Drusenheim, qui s'inscrit en cohérence avec les enjeux du Département ;

Concernant les zones de développement économique :

- prend connaissance des dispositions du projet de PLU de Drusenheim, et en particulier les zones 1AUX et 2AUX à vocation future d'activités, sur le site de la friche de l'ancienne raffinerie ;

- confirme, en appui à la stratégie communale et intercommunale, que le site retenu s'inscrit dans une démarche d'intérêt départemental ;

- apporte son appui à l'inscription au PLU de ces surfaces, rappelle que ce site a vocation à s'inscrire dans le dispositif des Plateformes départementales d'activités ;

- considère que le projet de PLU donne une orientation claire pour le site de l'ancienne raffinerie, confirmant comme site stratégique de développement économique pour le territoire ces terrains, tout en modulant et en phasant le déploiement de ce foncier économique ;

-encourage la commune à engager la réflexion sur le devenir du site dans le cadre de la nouvelle communauté de communes du Pays Rhénan, et à développer une stratégie concertée entre les acteurs intéressés, à laquelle le Département sera partie prenante.

Concernant le développement de l'habitat :

- propose à la commune de s'appuyer pour la mise en œuvre du PLU sur les outils et actions déployés dans le cadre de la territorialisation de la politique départementale de l'habitat à l'échelle du SCoT de la Bande Rhénane Nord.

Concernant le réseau routier et les itinéraires cyclables :

-approuve l'inscription au bénéfice du Département des emplacements réservés N° 11 et 12 pour l'adaptation et l'aménagement des RD 138 et RD 429.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140407-85614-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 24/04/14